

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



**ÉCOLE MARIE - ROSE-ST-ANDRÉ**  
**Automne 2023**

## Table des matières

1. Mot de la direction .....	3
2. Encadrements légaux .....	4
3. But et définition du projet éducatif.....	5
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	6
5. Contexte dans lequel évolue l'école Marie-Rose-St-André .....	7
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite .....	15
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement .....	18
8. Transmission et diffusion du projet éducatif .....	21
9. Mise en œuvre du projet éducatif .....	21
10. Reddition de compte du projet éducatif.....	21

# 1.MOT DE LA DIRECTION

Le chantier des travaux de la mise à jour du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands s'est déroulé au cours de l'année 22-23. Parallèlement, en collaboration avec les différents acteurs de la communauté éducative, nous avons aussi entrepris une démarche où les divers intervenants ont pris place et ont collaboré à revoir le projet éducatif de l'école.

Les travaux du plan d'engagement vers la réussite ont tracé les prémices au travail de réflexion et aux démarches nécessaires pour élaborer notre projet éducatif.

Geneviève Leroux, directrice de l'école Marie-Rose-St-André

## 2. ENCADREMENTS LÉGAUX

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Ceux-ci visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre.

### ARTICLES DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)

37.

Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire ;
- 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
- 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
- 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

1988, c. 84, a. 37 ; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c. 24, a. 20; 2002, c. 63, a. 4; 2016, c. 26, a. 2.

**37.1.** La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

2002, c. 63, a. 5; 2008, c. 29, a. 1; 2016, c. 26, a. 2.

## 3. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

### Pourquoi un projet éducatif ?

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'une consultation, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit au cœur des trois volets de la mission éducative nationale : ***Instruire, qualifier et socialiser***. Il concerne l'ensemble de la communauté éducative. Il a donc été réfléchi dans un esprit collaboratif par les membres du conseil d'établissement, les enseignants, le personnel non enseignant, les parents, les partenaires et les élèves dans le but de donner un sens à la vie scolaire.

À l'école Marie-Rose-St-André, les valeurs de ***respect, être responsable et l'entraide*** sont les points d'ancrage de notre quotidien. Ces valeurs viennent donner une couleur spécifique à notre établissement. Dans un esprit de bienveillance où l'accueil se veut une priorité, nous travaillons tous ensemble à faire de notre milieu un endroit chaleureux. Nous souhaitons apporter une attention distinctive au développement du sentiment d'appartenance chez nos élèves.

Notre vision s'inscrit dans le même sens que celle du ***Plan d'engagement vers la réussite***

(PEVR) du centre de service scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Elle se veut claire et commune dans le but d'accroître la réussite des élèves et de développer leur plein potentiel.

## 4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Un comité composé de 3 enseignantes ainsi que la direction ont fait l'analyse des besoins des élèves à l'égard des apprentissages, de la violence, de l'intimidation et des habitudes de vie.

- ✓ Les élèves ont été consultés au moyen de sondages.
- ✓ Les membres du personnel enseignant et non enseignant ont participé à des séances de travail en grand groupe et en sous-groupes.
- ✓ Les membres du CÉ ont participé à la réflexion lors des assemblées
- ✓ Les parents ont été invités à donner leur opinion lors de sondages.

**\*La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.**

Le projet éducatif doit émerger du milieu. Le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

### ***Sujets de questionnement :***

Lors du processus d'élaboration du PEVR, le climat, la sécurité, les apprentissages, l'encadrement, la violence, le soutien, les devoirs, l'appartenance, les activités physiques, l'environnement, les TIC (Technologies de l'information et des communications), la communication et l'engagement de la communauté ont été abordés.

Voici la liste des consultations dans le processus d'élaboration du projet éducatif de notre école :

- ✓ Personnel de l'école qui gravite autour des élèves : enseignants, éducatrices, techniciennes, psychoéducatrice, secrétaire, concierge et directrice

- ✓ Membres du conseil d'établissement
- ✓ Parents
- ✓ Élèves

## 5. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE MARIE-ROSE -ST-ANDRÉ

### ENVIRONNEMENT EXTERNE



Située dans la municipalité régionale de comté (MRC) Salaberry-Beauharnois en Montérégie, dans un environnement urbain, l'école Marie-Rose-St-André accueille annuellement près de 320 élèves du préscolaire 4 ans à la sixième année. L'école comprend deux bâtisses :

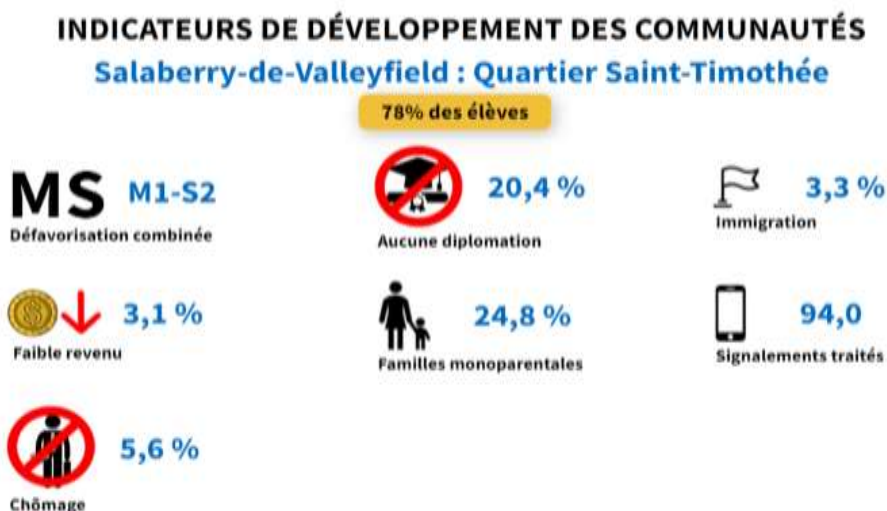
- L'édifice Marie-Rose peut recevoir 13 groupes, un gymnase, un local de musique et un local d'anglais et un local multi.
- L'édifice St-André peut accueillir 5 groupes. Il accueille présentement 5 groupes de préscolaire dont deux groupes de maternelles adaptées.

L'école Marie-Rose - St-André est située dans le quartier St-Timothée, un milieu matériellement et socialement plus favorable (M1 S2). L'IMSE est de 6. La clientèle régulière provient à 78% du quartier. Toutefois, la clientèle des classes adaptées provient de l'ensemble du territoire du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. (secteur Valleyfield)

« L'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est calculé en fonction de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme (2/3 du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi lors de la semaine du recensement canadien (1/3 du poids de l'indice). Les indices annuels des écoles sont regroupés en rangs déciles afin de situer la place relative des écoles dans l'ensemble des écoles publiques. Pour l'année scolaire 2016-2017, 59 % des écoles primaires et 75 % des écoles secondaires de la CSVT ont des indices de 8, 9 et 10, soit les indices les plus élevés. »

Source : Plan d'engagement de la Commission scolaire de la Vallée-de-Tisserands, p.6

Selon les INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (IDC) et le Profil des communautés du CLSC de Salaberry-de-Valleyfield (CISSS de la Montérégie-Ouest), dans le quartier de l'école (St-Timothée), voici quelques données qui viennent influencer nos orientations lors de l'analyse de notre milieu.



À l'école Marie-Rose –St-André, 78 % des élèves viennent du secteur de St-Timothée. On compte 22% des élèves qui viendraient de 11 secteurs différents sur le territoire du CLSC de Salaberry-de-Valleyfield. Cette réalité s'explique par 2 facteurs : la présence de classes adaptées à l'école Marie-Rose – St-André qui accueillent une clientèle GADP et maternelle adaptée (4ans et 5 ans) de l'ensemble du territoire de Salaberry-de-Valleyfield et la hausse de la clientèle sur le territoire. Le milieu reflète un taux d'immigration de 3,3%. Le taux de chômage est de 5,6%. Voici quelques comparatifs :

	CLSC Salaberry-de-Valleyfield	Salaberry-de-Valleyfield	Quartier St-Timothée
<b>Familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 18 ans</b>	30,4%	32,4%	24,8
<b>Sans certification ou diplôme</b>	24,7%	26%	20,4%
<b>Taux de chômage</b>	7,8%	8,3%	5,6%



## Environnement interne

L'école Marie-Rose – St-André est un établissement primaire situé en milieu urbain qui accueille près de 320 élèves de classes régulières et adaptées.

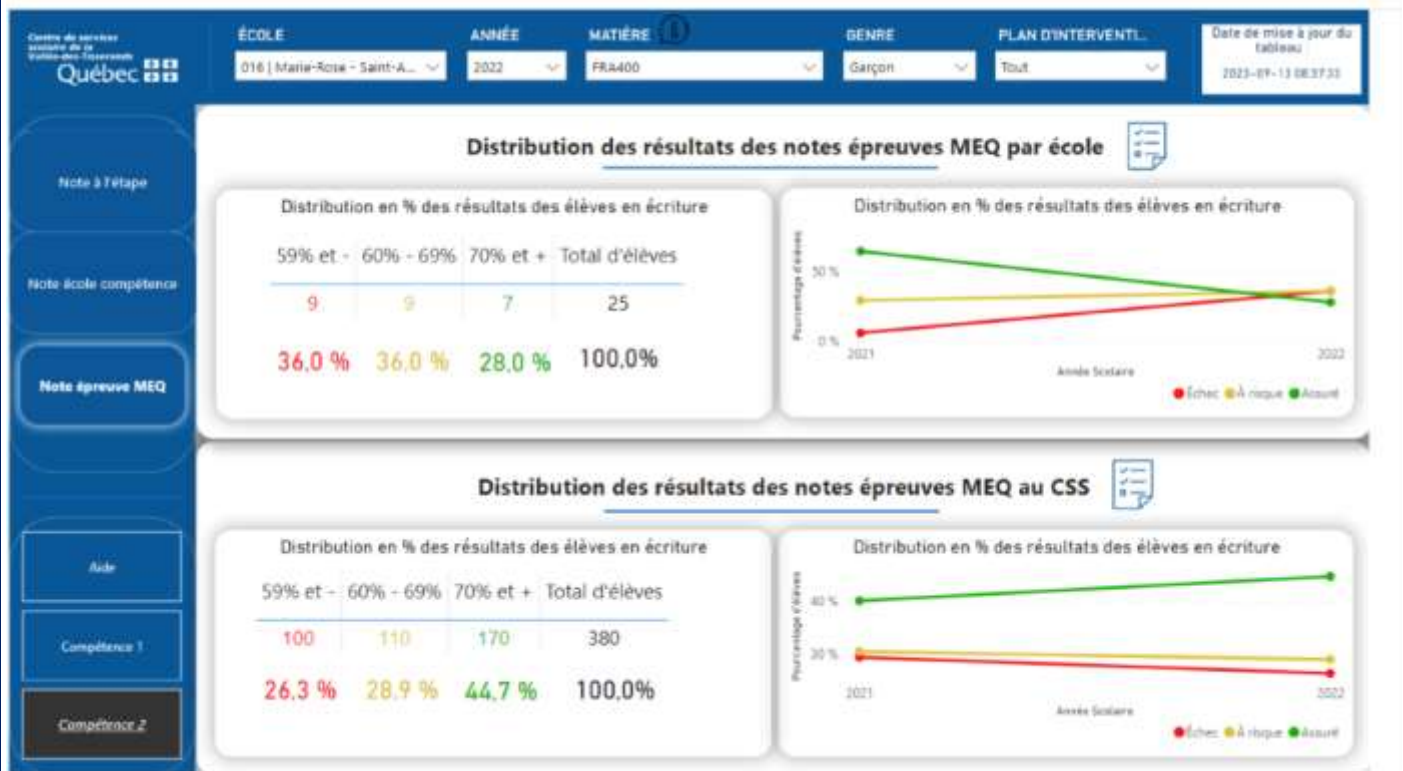
Maternelle adaptée 4 ans	1 groupe
Maternelle adaptée 5 ans	1 groupe
Maternelle régulière 4 ans	1 groupe
Maternelle régulière 5 ans	2 groupes
1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année régulière	11 groupes
Groupe de développement pédagogique (GADP)	1 groupe

- L'équipe-école compte parmi son personnel : Plus de 20 enseignants, 3 orthopédagogues (8 jours), 5 techniciennes en éducation spécialisée (2 à l'édifice Marie-Rose, 3 à l'édifice St-André), 1 psychoéducatrice (3 jours), deux secrétaires d'école, 2 concierges, une directrice et une direction adjointe à 20%.
- 32 % des élèves fréquentent le service de garde où travaillent 6 éducatrices et une technicienne en service de garde.

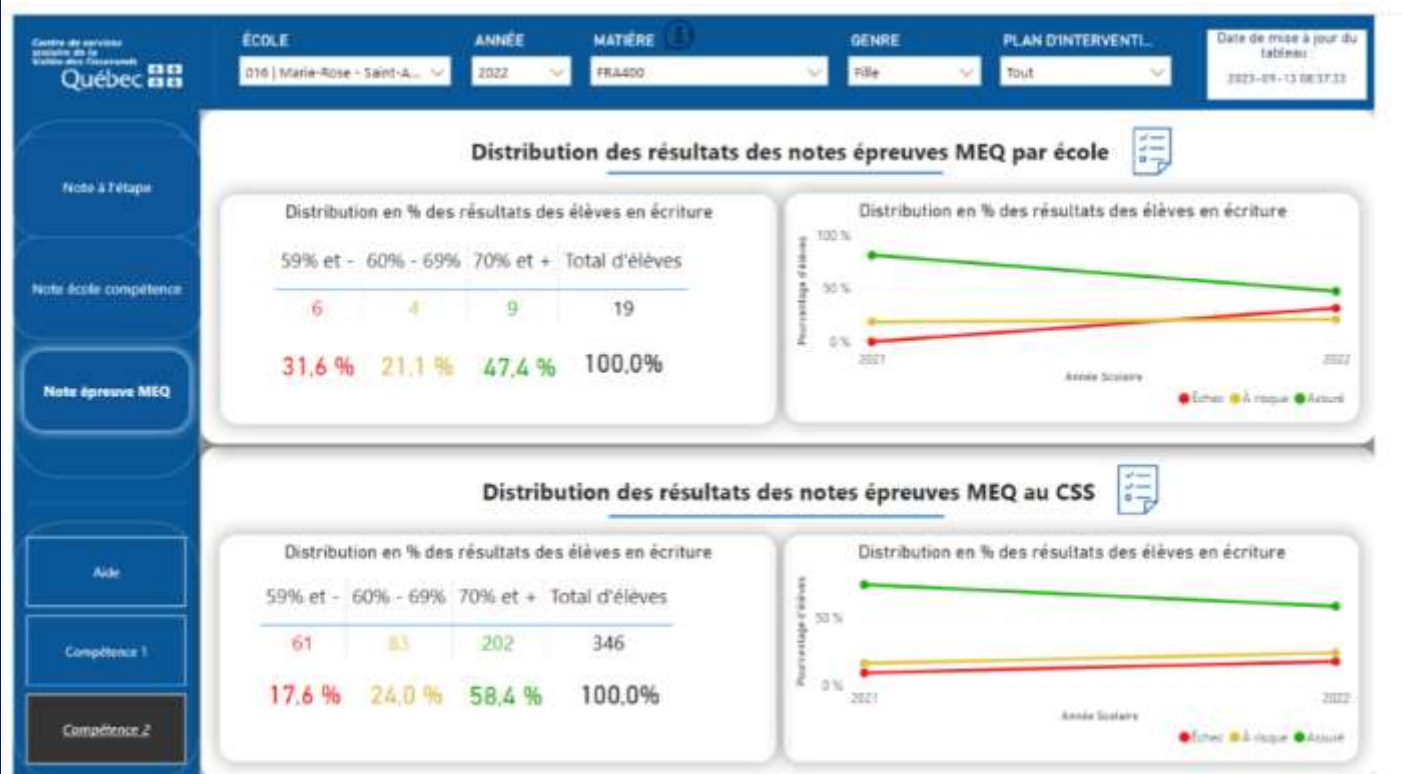
## CLIENTÈLE DE L'ÉCOLE MARIE-ROSE – ST-ANDRÉ

JEUNES	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Préscolaire 4	0	0	0	6	9	13
Préscolaire 5	38	38	48	32	38	33
Présolaire adapté 4	0	0	0	15	0	8
Préscolaire adapté 5	0	0	0	0	13	7
Primaire	212	303	230	248	229	245
GADP	0	0	0	12	26	16
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>241</b>	<b>278</b>	<b>313</b>	<b>315</b>	<b>322</b>

## Taux de réussite et compétence assurée en écriture à l'examen ministériel chez les garçons en 4<sup>e</sup> année.



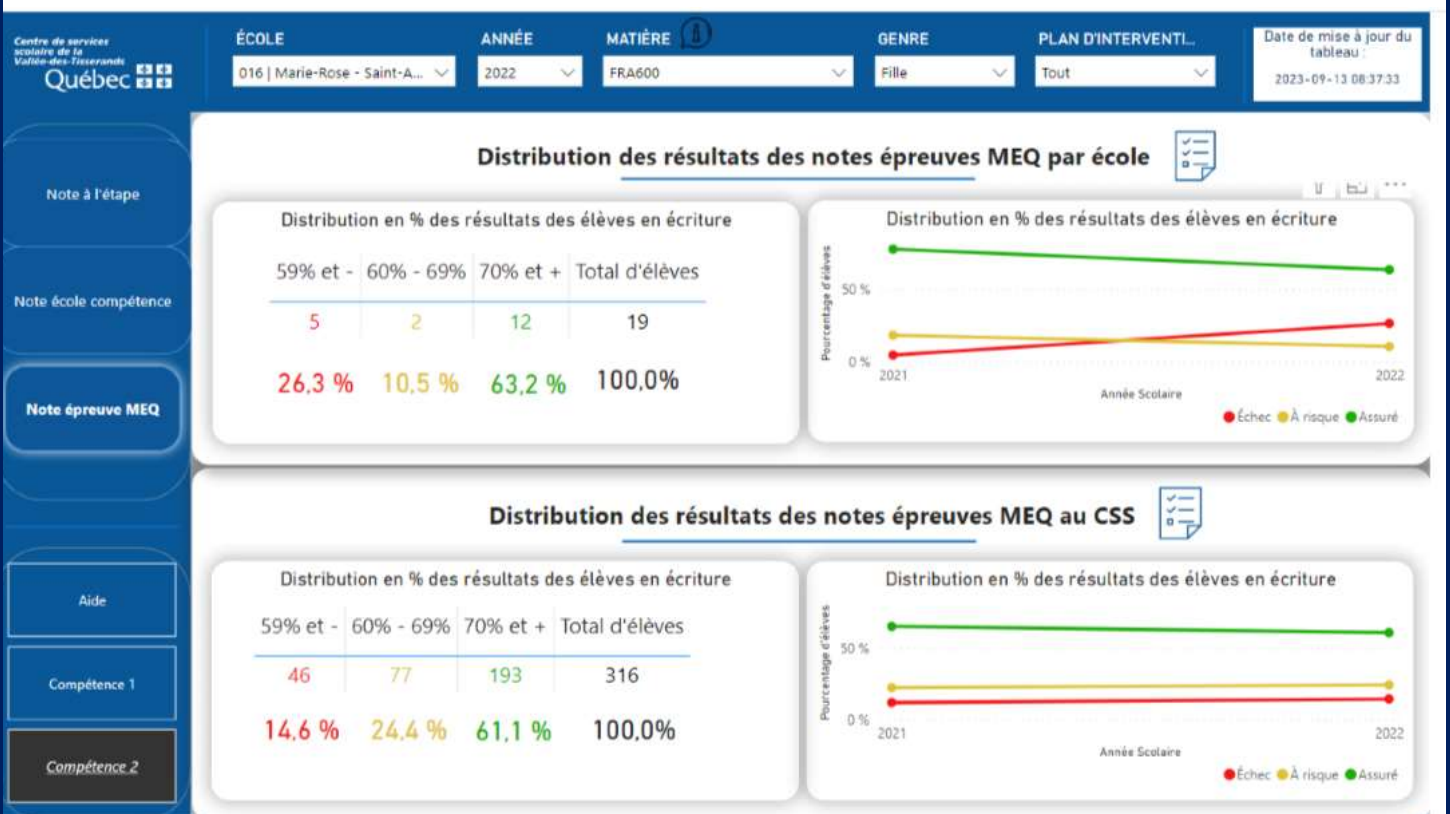
## Taux de réussite et compétence assurée en écriture à l'examen ministériel chez les filles en 4<sup>e</sup> année.



## Taux de réussite et compétence assurée en écriture chez les garçons à l'examen ministériel en 6<sup>e</sup> année



## Taux de réussite et compétence assurée en écriture chez les filles à l'examen ministériel en 6<sup>e</sup> année



## Taux de réussite et compétence assurée à la compétence « raisonner » en mathématique à l'examen ministériel en 6<sup>e</sup> année



**La clientèle d'EHDAA** comprend les élèves avec un plan d'intervention ou un code de difficulté.

**Le tableau suivant présente l'évolution de la clientèle et de ces caractéristiques.**

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Nombre d'élèves</b>	250	241	278	313	315
<b>EHDAA</b>	48	42	45	70	85

**Pourcentage des élèves entrant au secondaire à 13 ans.** (Ayant fait une année supplémentaire au primaire). Excluant les élèves en groupes adaptés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves quittant pour le secondaire	34	21	34	38	32
Élèves de 13 ans	6	4	5	6	6
Pourcentage	17,6%	19%	14,7%	15,7%	18,8%

## **DONNÉES DE PERCEPTION PROVENANT DES ÉLÈVES ET DES PARENTS DE L'ÉCOLE MARIE-ROSE – ST-ANDRÉ.**

**Ce que disent nos élèves et leurs parents en lien avec certains facteurs de la réussite scolaire.**

- 1. 71% des élèves lisent à la maison. 82% des parents répondent que leurs enfants lisent pour le plaisir à la maison.**
- 2. 77% des élèves font leurs devoirs tous les jours à la maison. 60% des parents passent en moyenne entre 10 et 30 minutes par jour à faire les devoirs, 27% passent de 30 à 60 minutes.**
- 3. 90% des élèves se sentent encouragés à persévérer à l'école.**
- 4. 84% des élèves interrogés aiment venir à l'école. Selon les parents, 92% de leurs enfants ont le goût de venir à l'école.**
- 5. 92% des parents sentent que la réussite des élèves est importante pour tout le personnel scolaire et 84% des parents considèrent que l'aide offerte aux enfants dans le cadre de leur réussite est satisfaisante.**
- 6. Lorsque les enfants vivent des difficultés, 77% des parents trouvent que l'aide apportée arrive rapidement.**

**Ce que pensent nos élèves et leurs parents de l'environnement scolaire à l'école Marie-Rose – St-André.**

- 7. 97% des enfants disent avoir des amis à l'école aux heures de diner et aux récréations.**
- 8. 81% aiment les jeux organisés sur la cour durant les périodes de récréations et les diners.**
- 9. 100% des enfants connaissent les règles de l'école.**
- 10. 94% des élèves se sentent en sécurité à l'école. 96% des parents considèrent que leur enfant est en sécurité à l'école.**
- 11. 94% des élèves ont trouvé leur endroit préféré dans la cour (jeux, balançoire, endroit d'ombre ou autre)**
- 12. 83% des parents considèrent que les mesures prises en cas de violence et d'intimidation permettent de maintenir un climat sécuritaire à l'école.**
- 13. 96% des parents considèrent que l'école Marie-Rose-St-André est un milieu accueillant pour les enfants.**

## **Ce que pensent nos élèves de l'ambiance de l'école**

- 14. 87% des élèves disent respecter les autres personnes de l'école toujours ou souvent.**
- 15. 87% des élèves disent avoir un adulte de confiance à l'école à qui ils peuvent parler en cas de problème.**
- 16. 87% des élèves estiment avoir de bonnes relations avec les autres élèves de l'école.**

## **Données de perception des parents de l'école en lien avec la collaboration et les communications**

- 1. 82% des parents considèrent qu'ils sont bien informés de ce qui se passe à l'école par les différentes plateformes.**
- 2. 89% des parents, lorsqu'ils interpellent un intervenant de l'école, obtiennent une réponse dans un délai raisonnable.**
- 3. 75% des répondant disent recevoir l'information qui concerne leur enfant, rapidement lorsqu'il se passe quelque chose avec ce dernier (comportement, attitude, difficultés scolaires.**
- 4. 95 % des parents disent que le personnel scolaire est ouvert pour répondre aux différentes questions**
- 5. 98% disent participer aux rencontres qui se produisent dans l'année.**
- 6. 94% des parents perçoivent leur engagement comme favorable face à l'école pour la réussite de leur enfant**

## **6. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**

Le projet éducatif se veut en cohérence avec le PEVR du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Celui de l'école Marie-Rose–St-André revêtira ses couleurs particulières.

L'engagement des différents acteurs dans la vie scolaire des enfants est un levier déterminant de la réussite. La collaboration est une priorité pour atteindre nos objectifs. Une démarche allant dans le sens du développement des caractéristiques des écoles efficaces en milieu défavorisé est une orientation positive en vue de la réussite pour tous.

Des pratiques pédagogiques et de gestion pertinentes, efficaces et basées sur la recherche ainsi que le développement des mécanismes de régulation de ces pratiques permettront une orientation plus systématique vers de meilleurs apprentissages chez nos élèves.

### **Voici les caractéristiques d'une école efficace en milieu défavorisé :**

- ✓ Une vision claire et partagée ;
- ✓ Un environnement sécuritaire et accueillant pour tous ;
- ✓ L'apprentissage est la priorité ;
- ✓ Un leadership moral, éthique et de justice sociale ;
- ✓ Une organisation scolaire au service de l'apprentissage ;
- ✓ La collaboration-le travail d'équipe ;
- ✓ Des relations avec les parents ;
- ✓ Les relations avec la communauté ;
- ✓ Le développement professionnel;
- ✓ L'utilisation des données pour diriger ;

Source : "Diriger une école en milieu défavorisé :Des caractéristiques des écoles performantes, provenant de la documentation scientifique", par Jean Archambault, Roseline Garon et Li Harnois (mise à jour 2011 des documents de 2008 et 2006)

### **À l'école Marie-Rose -St-André, les orientations suivantes du plan d'engagement vers la réussite seront priorisées ;**

#### **Orientation 1 : APPRENDRE : Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu**

Une organisation capable d'acquérir, créer et transférer de la connaissance et de modifier ses pratiques pour refléter ses nouvelles connaissances.

#### **Orientation 2 : COLLABORER : Renforcer les mécanismes de collaboration entre les membres de l'organisation, avec les parents et avec la communauté.**

Une organisation capable d'agir en concertation avec les employés, les parents et les partenaires afin de créer une véritable communauté éducative autour de l'élève.

#### **Orientation 3 : GRANDIR : Assurer un milieu propice au développement du plein potentiel des élèves.**

Une organisation capable de s'engager à faire des établissements un endroit où l'on retrouve un environnement équitable et favorable aux apprentissages.



## **Objectifs et cibles du PEVR et du MESS qui seront priorisés à l'école Marie-Rose -St-André**

- 1. Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie.**
  - **Indicateurs et cibles du CSSVT :** En juin 2027, 70% des élèves du primaire obtiendront un résultat d'au moins 70% en lecture et en écriture aux épreuves ministérielles.
  
- 2. Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique.**
  - **Indicateurs et cibles du CSSVT :** En juin 2027, 70% d'élèves du primaire obtiendront un résultat de 70% et plus en mathématique, pour la compétence *Déployer un raisonnement mathématique*, et pour la compétence *Résoudre* aux épreuves ministérielles.
  
- 3. Reconnaître le rôle de partenaires aux parents dans une relation égalitaire avec les équipes-écoles afin que les élèves puissent être accompagnés tout au long de leur parcours scolaire.**
  - **Indicateurs et cibles du CSSVT :** Cible : Un niveau excellent pour les pratiques de collaboration instaurées par l'école.

# Projet éducatif de l'école Marie-Rose-St-André

## 2023-2027

Enjeux	Orientation	Objectif	Indicateurs	Situation actuelle au bulletin final (juin 2023)	cible	Cohérence avec le PEVR																																				
La réussite de tous les élèves.	Offrir un environnement pédagogique stimulant où chacun peut s'engager et réussir selon ses capacités et ses intérêts divers.	Augmenter le taux d'atteinte de la compétence assurée de nos élèves en écriture tout en réduisant l'écart du taux de réussite entre les garçons et les filles d'ici juin 2027.	Taux de réussite aux résultats de fin d'année pour tous les niveaux et aux examens du ministère en 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année .	<p style="text-align: center;"><b>1<sup>er</sup> cycle</b></p> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1<sup>re</sup>année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>86,7%</b></td> <td><b>57,9%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>69,5%</b></td> <td><b>57,5%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>91,3%</b></td> <td><b>59,1%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>71,5%</b></td> <td><b>54,1%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"><b>2<sup>e</sup> cycle</b></p> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>3<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>77,8%</b></td> <td><b>71,4%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>66,4%</b></td> <td><b>53,7%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>4<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>47,6%</b></td> <td><b>44,4%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>66,4%</b></td> <td><b>47,2%</b></td> </tr> </tbody> </table>	1 <sup>re</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>86,7%</b>	<b>57,9%</b>	CSS	<b>69,5%</b>	<b>57,5%</b>	2 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>91,3%</b>	<b>59,1%</b>	CSS	<b>71,5%</b>	<b>54,1%</b>	3 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>77,8%</b>	<b>71,4%</b>	CSS	<b>66,4%</b>	<b>53,7%</b>	4 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>47,6%</b>	<b>44,4%</b>	CSS	<b>66,4%</b>	<b>47,2%</b>	En juin 2027, les élèves obtiendront un résultat d'au moins 70% en écriture et l'écart entre les garçons et les filles sera inférieur à 10%.	<b>Orientation 1:</b> <b>Apprendre</b> : Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu.
1 <sup>re</sup> année	Filles	Garçons																																								
Compétence assurée	<b>86,7%</b>	<b>57,9%</b>																																								
CSS	<b>69,5%</b>	<b>57,5%</b>																																								
2 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																								
Compétence assurée	<b>91,3%</b>	<b>59,1%</b>																																								
CSS	<b>71,5%</b>	<b>54,1%</b>																																								
3 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																								
Compétence assurée	<b>77,8%</b>	<b>71,4%</b>																																								
CSS	<b>66,4%</b>	<b>53,7%</b>																																								
4 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																								
Compétence assurée	<b>47,6%</b>	<b>44,4%</b>																																								
CSS	<b>66,4%</b>	<b>47,2%</b>																																								

				<p align="center"><b>3<sup>e</sup> cycle</b></p> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>5<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>73,7%</b></td> <td><b>42,1%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>66,4%</b></td> <td><b>47,2%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Écriture</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>6<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>51,9%</b></td> <td><b>19%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>65,7%</b></td> <td><b>50,8%</b></td> </tr> </tbody> </table>	5 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>73,7%</b>	<b>42,1%</b>	CSS	<b>66,4%</b>	<b>47,2%</b>	6 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>51,9%</b>	<b>19%</b>	CSS	<b>65,7%</b>	<b>50,8%</b>																			
5 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>73,7%</b>	<b>42,1%</b>																																							
CSS	<b>66,4%</b>	<b>47,2%</b>																																							
6 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>51,9%</b>	<b>19%</b>																																							
CSS	<b>65,7%</b>	<b>50,8%</b>																																							
		<p>Maintenir ou augmenter le taux de la compétence assurée en raisonnement mathématique chez tous les élèves d'ici 2027.</p>	<p>Taux de réussite aux résultats de fin de cycle et aux examens du CSS en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année et aux examens du Ministère en 6<sup>e</sup> année.</p>	<p align="center"><b>1<sup>er</sup> cycle</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1<sup>re</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>100%</b></td> <td><b>73,7%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>77,1%</b></td> <td><b>76,5%</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>95,7%</b></td> <td><b>86,4%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>72%</b></td> <td><b>71,5%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p align="center"><b>2<sup>e</sup> cycle</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>3<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>88,9%</b></td> <td><b>66,7%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>71,3%</b></td> <td><b>74,7%</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>4<sup>e</sup> année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>38,1%</b></td> <td><b>63%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>61,7%</b></td> <td><b>67,2%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p align="center"><b>3<sup>e</sup> cycle</b></p>	1 <sup>re</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>100%</b>	<b>73,7%</b>	CSS	<b>77,1%</b>	<b>76,5%</b>	2 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>95,7%</b>	<b>86,4%</b>	CSS	<b>72%</b>	<b>71,5%</b>	3 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>88,9%</b>	<b>66,7%</b>	CSS	<b>71,3%</b>	<b>74,7%</b>	4 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>38,1%</b>	<b>63%</b>	CSS	<b>61,7%</b>	<b>67,2%</b>	<p><b>1<sup>er</sup> cycle</b> Maintenir ou atteindre un taux de 85% en compétence assurée</p> <p><b>2<sup>e</sup> cycle</b> Maintenir ou atteindre un taux d'au moins 70% en compétence assurée</p>
1 <sup>re</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>100%</b>	<b>73,7%</b>																																							
CSS	<b>77,1%</b>	<b>76,5%</b>																																							
2 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>95,7%</b>	<b>86,4%</b>																																							
CSS	<b>72%</b>	<b>71,5%</b>																																							
3 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>88,9%</b>	<b>66,7%</b>																																							
CSS	<b>71,3%</b>	<b>74,7%</b>																																							
4 <sup>e</sup> année	Filles	Garçons																																							
Compétence assurée	<b>38,1%</b>	<b>63%</b>																																							
CSS	<b>61,7%</b>	<b>67,2%</b>																																							

				<table border="1"> <tr> <th>5e année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>47,4%</b></td> <td><b>57,9%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>60,2%</b></td> <td><b>66%</b></td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <th>6e année</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> <tr> <td>Compétence assurée</td> <td><b>51,9%</b></td> <td><b>71,4%</b></td> </tr> <tr> <td>CSS</td> <td><b>61,1%</b></td> <td><b>68,2%</b></td> </tr> </table> <p><b>Compétence assurée à l'examen du ministère 6<sup>e</sup> en compétence 2</b>  <b>Filles :47,4% CSS : 60,5%</b>  <b>Garçons :76,9% CSS : 71,3%</b></p>	5e année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>47,4%</b>	<b>57,9%</b>	CSS	<b>60,2%</b>	<b>66%</b>	6e année	Filles	Garçons	Compétence assurée	<b>51,9%</b>	<b>71,4%</b>	CSS	<b>61,1%</b>	<b>68,2%</b>	<p><b>3<sup>e</sup> cycle</b>  Augmenter de 10% le taux de de la compétence assurée ou maintenir un taux au-delà de 70% tant au résultat école qu'au résultat de l'examen ministériel.</p>	
5e année	Filles	Garçons																						
Compétence assurée	<b>47,4%</b>	<b>57,9%</b>																						
CSS	<b>60,2%</b>	<b>66%</b>																						
6e année	Filles	Garçons																						
Compétence assurée	<b>51,9%</b>	<b>71,4%</b>																						
CSS	<b>61,1%</b>	<b>68,2%</b>																						
<p><b>Le bien-être physique et psychologique de tous.</b></p>	<p>Harmoniser nos interventions afin de répondre avec efficience aux besoins de tous nos élèves.</p>	<p>Améliorer les transitions scolaires en augmentant les activités de passage bienveillantes.</p>	<p>Le nombre des activités faites pour assurer les différentes transitions du monde scolaire.</p>	<p><b>Précolaire :</b>  - premier accueil en mai-juin.  - Envoi d'informations aux parents pour l'entrée progressive  -Accueil en début d'année avec le parent</p> <p><b>Primaire :</b>  -Activité de familiarisation en fin d'année avec les enseignants du degré suivant.</p> <p><b>Groupes adaptés :</b>  -portes ouvertes en fin d'année.  -accueil individualisé en début d'année en maternelles 4 ans et 5 ans adaptées.</p> <p><b>Secondaire :</b>  -Visite de l'école secondaire en juin.  -Modification des routines de 6<sup>e</sup> année pour favoriser la transition ( ex : cadenas sur le casier, matériel dans le casier, etc.)</p>	<p>Maximiser les activités pour chacune des transitions suivantes en ajoutant au moins une activité pertinente à ce qui est déjà en place :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrivée au préscolaire</li> <li>2. Transition Préscolaire/ 1<sup>re</sup> année ( deux bâtisses)</li> <li>3. Arrivée des nouveaux élèves en début d'année et en cours d'année</li> <li>4. transition en classe adaptée.</li> <li>5-Transition vers le secondaire</li> </ol>	<p><b>Orientation 2:</b>  <b>Collaborer :</b>Renforcer les mécanismes de collaboration entre membres de l'organisation, avec les parents et la communauté</p>																		

## 1. Transmission et diffusion du projet éducatif

Au mois de décembre, le projet éducatif sera transmis au centre de services scolaire. Par la suite, le projet éducatif sera diffusé auprès de notre communauté scolaire.

## 2. Mise en œuvre du projet éducatif

Chaque année, un plan de mise en œuvre sera élaboré par l'équipe-école et sera présenté au conseil d'établissement.

## 3. Reddition de compte du projet éducatif

Tel que stipulé par la *Loi sur l'instruction publique (art. 83)*, une reddition de compte du projet éducatif sera rendue pour chacune des années du projet éducatif.

Comité de travail : Nathalie Proulx, Isabelle Paquin, Caroline Rouleau et Geneviève Leroux